

Découvrez les dernières actualités du SPI - Juin 2026

Ayons les bons réflexes en cas d'accident industriel !

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

Quels sont les bons réflexes en cas d'alerte (le signal national d'alerte se compose de trois séquences d'1 minute et 41 secondes)

séparées par un intervalle de 5 secondes)

- Se mettre à l'abri
- Rester à l'écoute de consignes
- Ne pas téléphoner
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- Ne pas fumer

Afin de soutenir vos actions de sensibilisation le SPI Vallée de Seine met à disposition des collectivités adhérentes un **kakemono** dédié aux **bons réflexes en cas d'alerte liée à un accident industriel**.

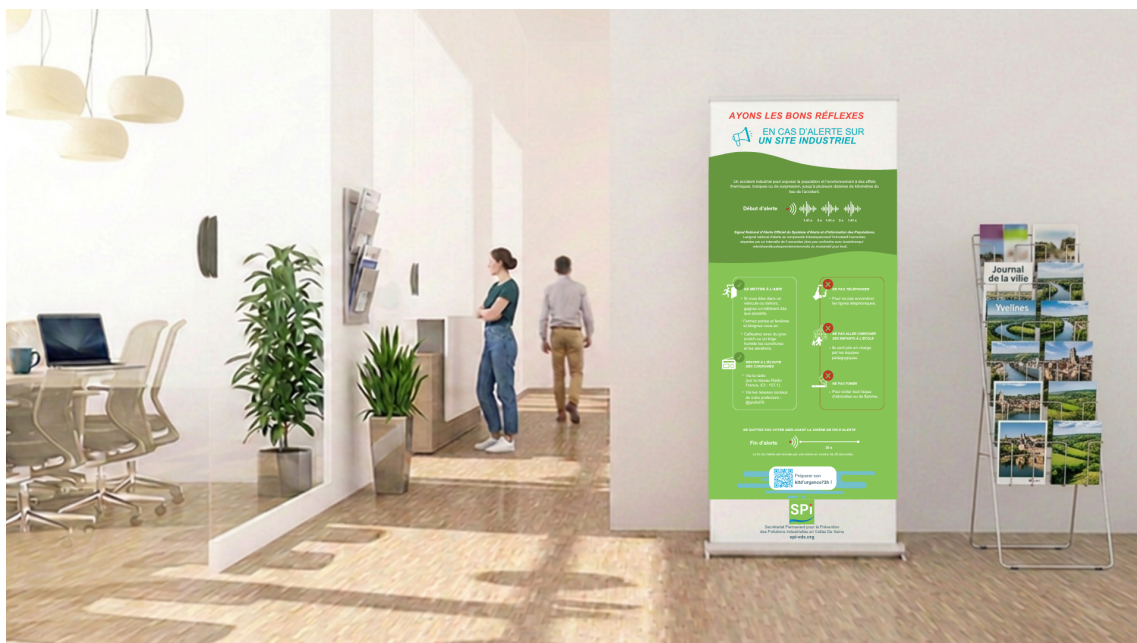
Ce support rappelle de manière simple et accessible les consignes essentielles à adopter en situation d'alerte. Il vise à soutenir vos démarches de prévention et à contribuer à une meilleure appropriation des consignes par les riverains.

Il peut être installé dans votre hall ou pour des actions de prévention spécifique.

Le kakemono sera prochainement disponible, sur demande, pour une durée adaptable et à définir ensemble. Des Flyers pourront également être mis à votre disposition conjointement.

Si vous souhaitez le réserver ou obtenir plus d'informations, il vous suffit de nous contacter. Nous serons ravis de vous accompagner dans vos actions de prévention et de diffusion de la culture du risque.

[Nous contacter](#)



Report de l'assemblée générale de l'ASPI

L'assemblée générale prévue le 25 juin dernier n'a malheureusement pas pu se tenir, le quorum requis n'ayant pas été atteint malgré les confirmations de participation reçues.

Afin de permettre la tenue de nos travaux et l'adoption des décisions nécessaires à la vie de l'association, les adhérents ont été invités à une nouvelle assemblée générale, convoquée en deuxième réunion le mardi 8 septembre après midi.

Plus d'informations



Fortes chaleurs et risques technologiques

Durant le récent épisode caniculaire, les installations industrielles et les infrastructures ont été mises à rude épreuve. Les périodes de fortes chaleurs augmentent fortement le risque d'accidents et nécessitent la mise en œuvre de mesures de prévention spécifiques et adaptées. Le BARPI rappelle les enseignements tirés du retour d'expérience de ces dernières années et met en lumière les points de vigilance prioritaires pour les exploitants, ainsi que les actions à anticiper pour limiter l'accidentologie.

Flash Aria : fortes chaleurs



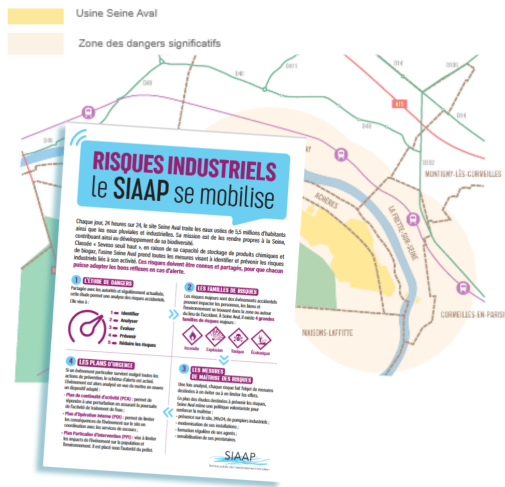
Sécheresse : Point de situation du département

Les fortes chaleurs et l'absence de précipitations ont provoqué une baisse marquée des débits des cours d'eau dans les Yvelines. Face à cette situation, le préfet des Yvelines a placé la **zone Seine en alerte sécheresse et maintient les autres zones du département en vigilance, conformément à l'arrêté préfectoral du 02 juillet 2026**. Cet arrêté déclenche des mesures provisoires de limitation des usages de l'eau :

- Arrosage des parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport et hippodromes (hors agriculture) interdit entre 11h et 18h
- Arrosage des golfs interdit de 8h à 20h
- Remplissage des piscines privées interdit (remise à niveau autorisée)

- Lavage des véhicules interdit, sauf dispositifs économes ou recyclage
- Irrigation agricole par aspersion interdite entre 11h et 18h (goutte-à-goutte autorisé)

Plus d'informations



Information et prévention autour du SIAAP Seine Aval

Le SIAAP met à disposition une page dédiée au Plan Particulier d'Intervention (PPI) de Seine Aval, dispositif de sécurité civile encadrant l'organisation des secours en cas d'accident majeur sur le site. Elle présente les mesures de prévention, les consignes à appliquer par les riverains et les acteurs locaux, ainsi que les modalités de coordination entre autorités et exploitant.

Plus d'informations

Toutes les actualités sur spi-vds.org



Les évènements à venir

Le programme de la rentrée se met en place

Visites de sites, conférence, commission et atelier : l'équipe du SPI VDS travaille actuellement au programme pour les mois à venir et vous souhaite un bel été !

Tous les évènements sur spi-vds.org

L'actualité du SPI, de ses partenaires et des experts c'est aussi chaque semaine sur les réseaux sociaux, **pensez à nous suivre !**

Vous souhaitez poser une question ou partager une information, n'hésitez pas à [contacter l'équipe](#) du SPI Vallée de Seine.



SPI VDS

35 rue de Noailles, 78000, Versailles

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

Envoyé avec

Brevo